



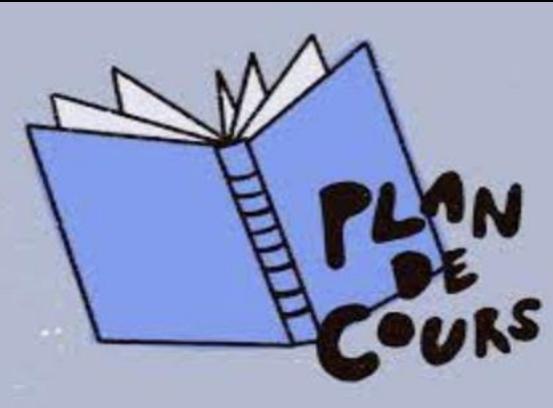
SOCIÉTÉ

ÉCOLE

ÉVOLUTION DES CONTEXTES FIN XIXÈME À NOS JOURS

PARTIE 1 : IIIÈME ET IVÈME RÉPUBLIQUE

EPS



Société, école et EPS : évolution des contextes de 1936 à nos jours.

- Pourquoi cette thématique ?
- Quelle évolution de la société, de l'école et de l'EPS fin XIXème à nos jours ? Apport de connaissances.
- Comment apprendre à apprendre ces connaissances ?



Société, école et EPS :
évolution des contextes de 1936 à nos jours.

**Pourquoi cette
thématique ?**



LE SENS DE L'ECRIT 1

- Vous normez et déterminez l'objectif de l'apprentissage.
- Définissez une personne qui sera l'EPS...
- Un enseignant lucide sait pourquoi il apprend et pourquoi il enseigne.

Stratégie d'apprentissage : DÉFINIR UN OBJECTIF CLAIR !

Pourquoi (pour quoi) j'ai besoin d'apprendre ces connaissances ?

L'objectif

LE SENS DE L'ÉCRIT 1

PROGRAMME CAPEPS EXTERNE 2025

Les deux épreuves d'admissibilité évaluent, de manière complémentaire, la capacité du candidat à mobiliser des compétences lui permettant d'instruire et d'adopter une posture d'enseignement dans le système éducatif, adaptée au mieux de l'institution scolaire et aux changements à l'œuvre dans nos sociétés.

L'épreuve vise à apprécier l'environnement scolaire et social des élèves, de mieux saisir les mutations contemporaines d'un système éducatif.

Stratégie d'apprentissage : COMMENCER PAR LA FIN.

NE JAMAIS PERDRE CETTE FINALITÉ DE VUE !!!

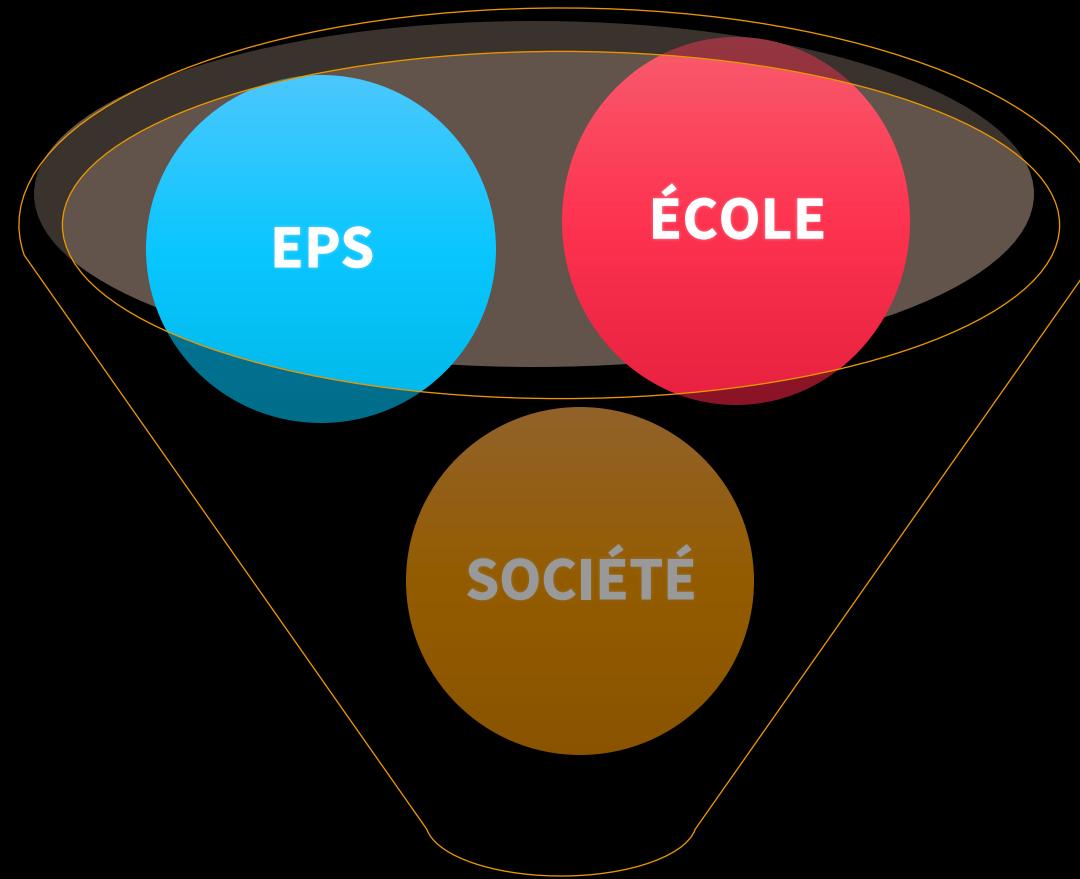
L'évolution de l'Éducation physique et sportive

1. Transmettre et adapter ;
2. Le geste et l'effort ;
3. Débats et controverses.

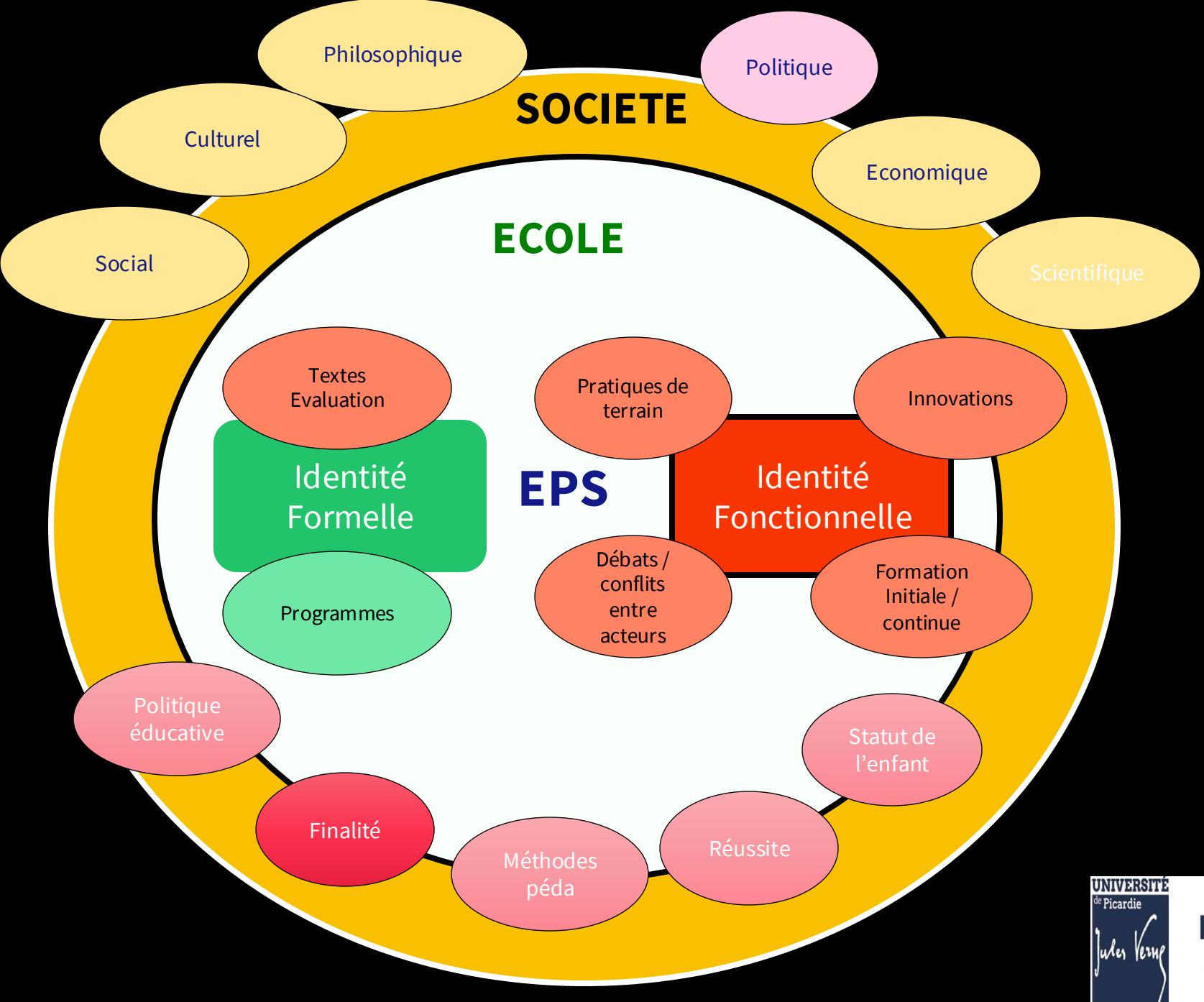


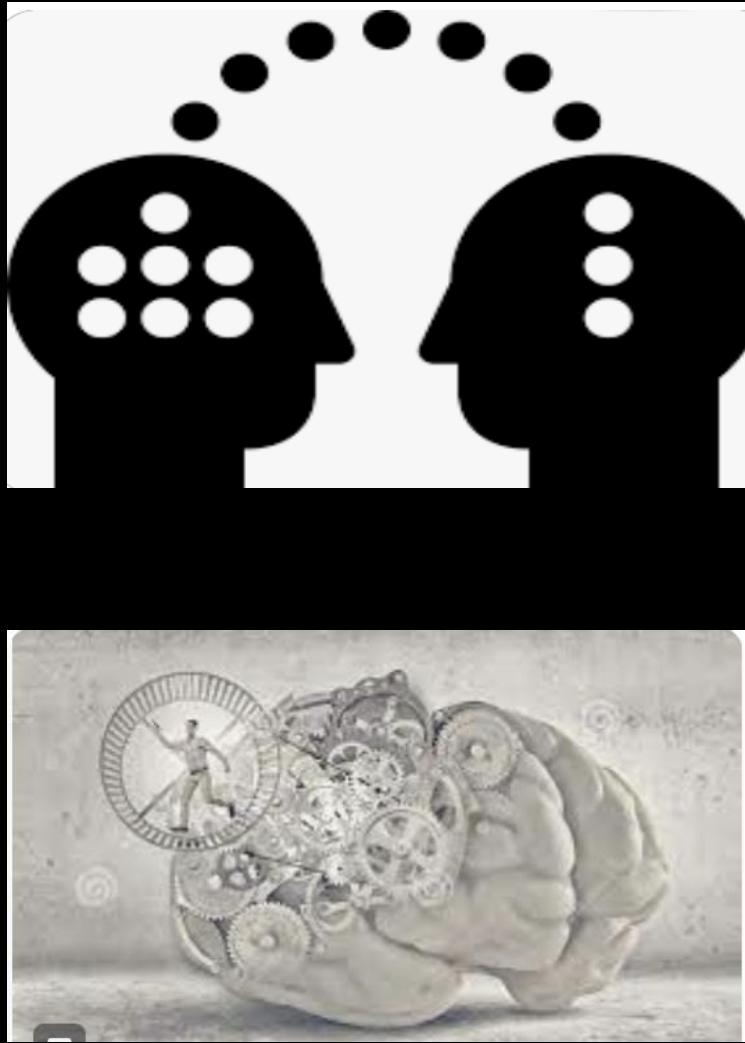


SINGULARITÉ DE CETTE ÉPREUVE



Ecrit 1





Société, école et EPS :
évolution des contextes fin XIXè à nos jours.

**Quelle évolution de la
société, de l'école et de l'EPS
de la fin du XIXème à nos
jours ? Apport de
connaissances.**



I. L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS.

☞ Comprendre la tendance générale de votre période.

II. LA III^e RÉPUBLIQUE (1870-1940)

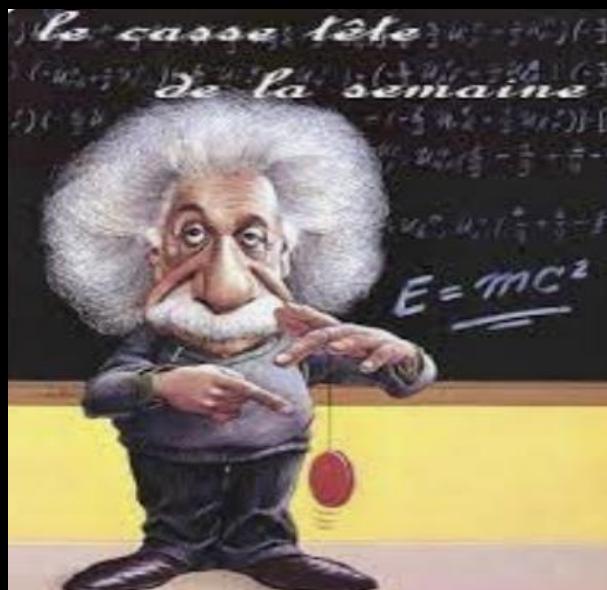
- A. Le contexte sociétal et l'idéologie politique.
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.

III. LE FRONT POPULAIRE (1936-1938)

- A. Le contexte sociétal et l'idéologie politique.
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.

IV. LE RÉGIME DE VICHY (1940-1944)

- A. Le contexte sociétal et idéologie politique.
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.





V. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE (1944-1946)

- A. Le contexte sociétal et idéologie politique.
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.

VI. LA IVème RÉPUBLIQUE (1946-1958)

- A. Le contexte sociétal et idéologie politique.
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.

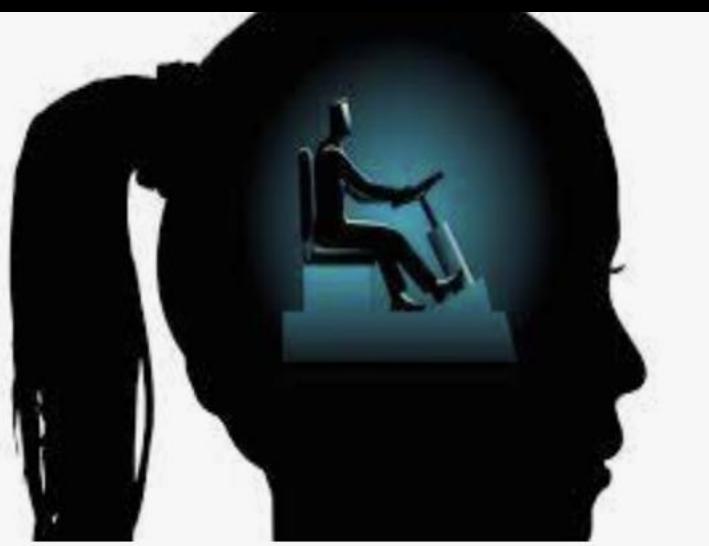
VII. LA Vème RÉPUBLIQUE (1958-)



- A. Le contexte sociétal et idéologie politique.
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.

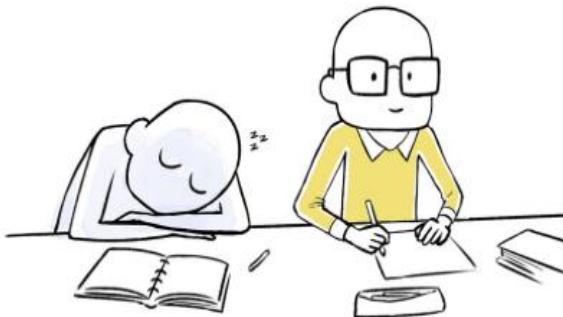
Apprendre à apprendre

UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À
COMPRENDRE POUR APPRENDRE



UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE

Sans engagement, pas d'apprentissage.



Mais l'engagement ne suffit pas à garantir un bon apprentissage.



➤ 7 chapitres ;

➤ À chaque chapitre :

1. Résumé par moi (15/20'). Prendre des notes par mots clés.
2. Échange par 2 ou 3 sur le chapitre : chacun son tour, se dire ce qu'on a retenu. Vérifier les infos, débattre si besoin (5 à 7')
4. Résumé = **REtenir en un mot** ce qui caractérise pour vous le contexte général de la période ; **en un mot** la politique scolaire ; **en mot un fait marquant** l'EPS (3')

5. QUESTIONS

25'/30' par chapitre

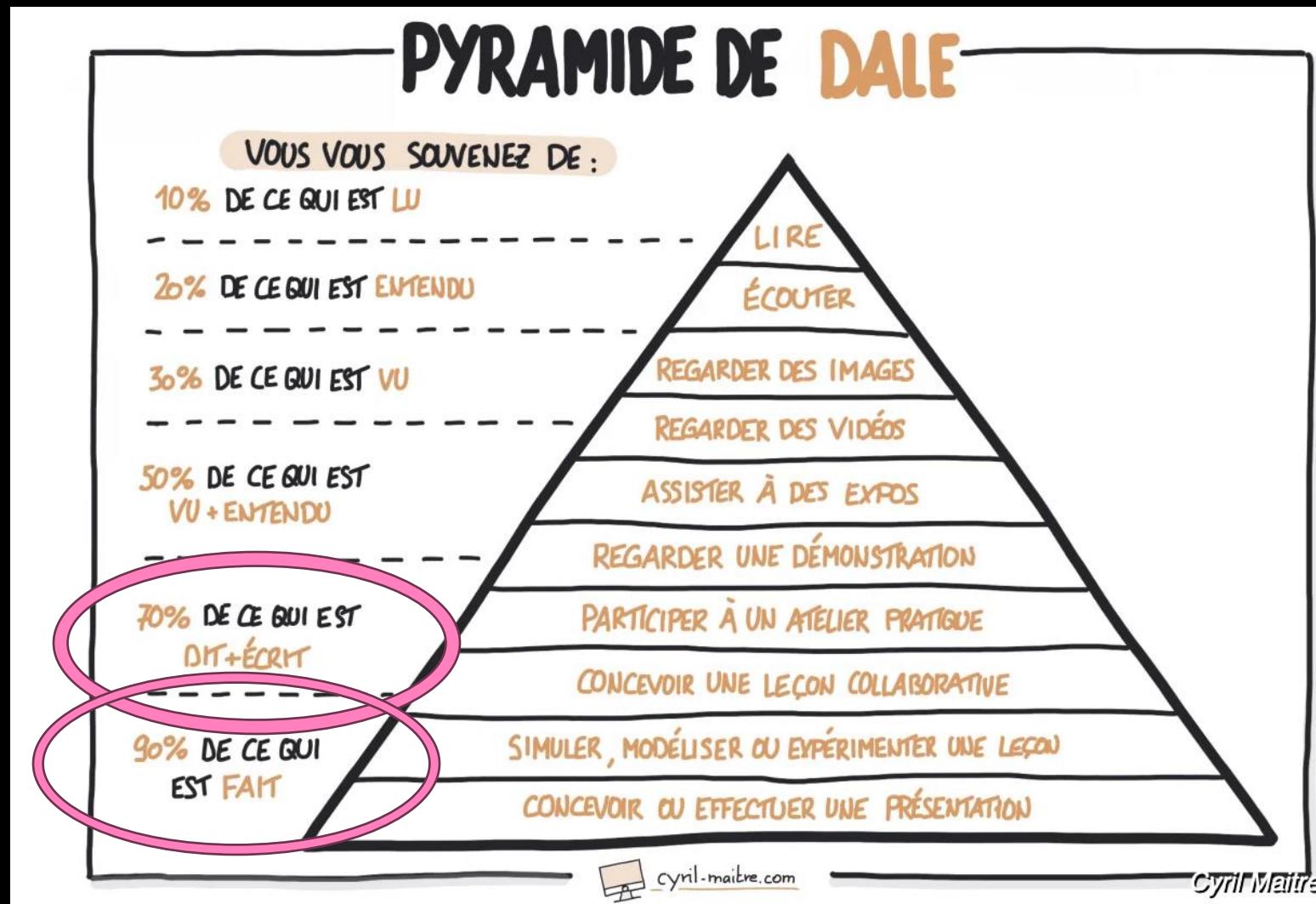
Pas le temps de tout traiter :

➤ suite chez vous et on prendra un temps sur le prochain TD du 13 septembre.



UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE

Par Edgar Dale, années 40.





Société, école et EPS : évolution des contextes fin XIXème à nos jours.

I. L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS.

Antiquité	Moyen Âge et époque moderne	XIX ^e siècle	XX ^e siècle
• L'enseignement est réservé à une petite élite.	• L'enseignement, souvent prodigué par des religieux, reste réservé à quelques enfants. • Pour beaucoup, la seule source d'enseignement est l'apprentissage d'un métier.	• 1833 (loi Guizot) Crédit d'un enseignement primaire public. • 1850 (loi Falloux) Une école primaire de filles par commune. • 1881-1883 (ministère Ferry) École gratuite, laïque et obligatoire de 6 à 13 ans.	• 1936 École obligatoire jusqu'à 14 ans. • 1959 École obligatoire jusqu'à 16 ans. • 1975 Crédit du Collège unique de la 6 ^e à la 3 ^e .

☞ Comprendre la tendance générale de votre période.

LA III^e RÉPUBLIQUE : LA RÉORGANISATION GLOBALE DU SYSTÈME SCOLAIRE

- Avec la chute du Second Empire en 1870, **la III^e République est proclamée et dure jusqu'en 1940.**
- Une des grandes œuvres de cette république a été l'œuvre scolaire pour enracer durablement la République et ses valeurs dans les mentalités et le quotidien des Français.
- Pour cela, **réorganisation dans son ensemble du système scolaire** et **suppression de la mainmise de l'Église** par une politique de laïcisation progressive.
- **Jules Ferry** qui fut président du Conseil (premier ministre) et ministre de l'Instruction publique :
 - ★ **Loi du 16 juin 1881** : gratuité de l'enseignement primaire
 - ★ **Loi du 23 mars 1882** : séparation des locaux entre l'instituteur et le curé et la neutralité des enseignants
 - ★ **Loi du 28 mars 1882** : école obligatoire de 6 à 13 ans mais aussi laïque puisqu'est créée une « instruction morale et civique » qui remplace l'instruction religieuse.

LA III^e RÉPUBLIQUE : LA RÉORGANISATION GLOBALE DU SYSTÈME SCOLAIRE

➤ **ÉCOLE PRIMAIRE** : gratuite, laïque et obligatoire (13 ans) visant l'acquisition d'une culture de base, civique, intégratrice de la jeunesse populaire. C'est l'école de la république.

A. PROST. *Education, société et politique*. 1992 souligne que l'enseignement primaire n'aura que peu d'effet (pour ne pas dire aucun) sur l'avenir professionnel du jeune.

➤ **ÉCOLE SECONDAIRE** : payante, réservée à l'élite de la Nation. Enseignement classique, axé sur la culture et les humanités, s'effectue dès les plus petites classes, en lycée puis à l'université, à la faculté ou dans une grande école.



Période qui se caractérise par la JUXTAPOSITION de 2 systèmes d'éducation : le PRIMAIRE et le SECONDAIRE. Système qui reprend la dichotomie sociale de l'époque en différenciant les cursus et le type de culture transmis.

UN SYSTÈME QUI SE PERPÉTUE JUSQU'AUX ANNÉES 1950

- Ce système mis en place par la IIIe République se maintient dans ses grandes lignes **jusqu'aux années 1950**.
- **Le système scolaire demeure clairement inégalitaire en orientant très tôt, dès la fin de l'école primaire les élèves dans des filières :**
 - ★ **Les meilleurs** élèves entrent directement au lycée en classe de 6e
 - ★ **Les moyens** intègrent des collèges d'enseignement général de niveau moins élevé
 - ★ **Les plus faibles** sont envoyés dans des classes de fin d'études ou des filières courtes qui préparent leur entrée sur le marché du travail dès la fin de la scolarité obligatoire.
- **Quelques évolutions ou tentatives notamment dues au Front populaire (1936-1938) :**
 - ★ Gratuité progressive du secondaire dès les années 30 (moins évident dans les faits).
 - ★ L'obligation scolaire passe à 14 ans en 1936.
 - ★ Le ministre de l'Education **Jean Zay** tente une réforme pour démocratiser l'enseignement secondaire. Il propose de faciliter l'entrée en lycée en supprimant l'examen d'entrée spécifique et en repoussant d'un an les choix /// d'orientation définitifs, mais devant la forte opposition des professeurs il doit retirer son projet de réforme.

LES ÉVOLUTIONS DEPUIS LES ANNÉES 1960 : LES HAUTS ET LES BAS DE LA DÉMOCRATISATION SCOLAIRE

- **Vème république (1958)** marque une rupture décisive puisqu'elle va s'attacher à concrétiser et à généraliser **une éducation de masse égalitaire.**
- **3 étapes institutionnelles marqueront cette volonté démocratique :**
 - ★ **Réforme Berthoin (1959)**
 - ★ **Réforme Fouchet (1963)**
 - ★ **Réforme Haby (1975)**



LE COLLÈGE UNIQUE EN DÉBAT OU LES EFFETS INCONTRÔLÉS DE LA DÉMOCRATISATION SCOLAIRE

- > **Reymond (1988)** : « C'est au moment où le mouvement séculaire de démocratisation de l'enseignement touche au but que certains esprits commencent à en douter et à se demander si l'égalité dans l'uniformité ne va pas produire les effets contraires à ceux recherchés et si, en mettant dans des conditions identiques des enfants dont les dispositions ne le sont pas, le système n'aura pas pour effet d'accroître les inégalités de fait ».
- > **Paradoxe du collège unique** : la transmission de la même culture à TOUS d'une part, et la nécessité de sélectionner les meilleurs éléments donc de mettre en place un système d'orientation précis et parfois sans concession, d'autre part. Cela engendre des difficultés grandissantes d'enseignement : **la notion d'ÉCHEC SCOLAIRE voit le jour.**
- > Comme l'écrit **Claire Mazeron** (*Autopsie du Mammouth. L'éducation nationale respire t-elle encore ?, 2010*) : « *Le collège [unique] sanctionne les à-peu-près du primaire et prépare l'échec du lycée* ». **Cette crise n'a cessé de s'accentuer depuis les années 1980** et, la multiplication de manière exponentielle des dispositifs de lutte contre l'échec scolaire, montre bien que **le collège unique a creusé les inégalités et a été incapable de garantir la réussite de tous les élèves.**

LES ÉVOLUTIONS DEPUIS LES ANNÉES 1980 : DES REFORMES FONCTIONNELLES POUR TENTER DE JUGULER CE MALAISE SCOLAIRE.

- La rénovation passe par des modifications de structures mais également par une **refonte des référents pédagogiques et didactiques**.
- L' « **orientation sélection** » laisse sa place à une orientation plus positive, consciente, réfléchie, construite, projetée (**Loi d'orientation de JOSPIN, 1989**).
- **Lionel JOSPIN**, alors ministre de l'Education nationale, en 1989, **crée les IUFM** destinés à former les professeurs stagiaires du premier degré et du second degré et qui place l'élève « *au centre du système éducatif* ».
- **Les contenus des programmes sont repensés** (Rapport BOURDIEU-GROS, 1989) ; Mise en place du C.N.P. et des G.T.D. ; Charte des programmes en 1992...).
- **Le Lycée est aussi la cible des réformes** : « pédagogie de la réussite » et suppression du système de filières par l'instauration d'une seconde. Classe qui permettra à l'élève de se construire un PROJET PERSONNEL de formation autour de 5 voies d'égale dignité ouvrant toutes sur des formations supérieures.
- **L'enseignement technologique et professionnel** est constamment développé et revalorisé. La création d'une 4^e et 3^e technologiques mais surtout du BAC professionnel en sont la preuve.
Le BEP , n'est plus le diplôme professionnel ouvrant sur la vie active mais devient un diplôme intermédiaire donnant droit à la poursuite de la formation.

LES ÉVOLUTIONS DEPUIS LES ANNÉES 1980 : DES REFORMES FONCTIONNELLES POUR TENTER DE JUGULER CE MALAISE SCOLAIRE.



- En 2005, la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole entend consolider le principe du collège unique en instaurant le socle commun de connaissances et de compétences indispensables par tous les enfants à l'issue de la scolarité obligatoire.

- La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, réaffirme également le principe du collège unique et prévoit de nouvelles modalités d'organisation qui débouchent sur la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016. Il s'agit d'assurer un même niveau d'exigence pour que tous les élèves acquièrent le nouveau socle commun, intitulé désormais « socle commun de connaissances, de compétences et de culture ».Une réforme de grande ampleur qui concerne simultanément les programmes, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique.



DEFI DU XXIème siècle : REINVENTER L'EDUCATION, UNE NÉCESSITÉ.

L'éducation est notre meilleur outil pour améliorer le monde.

Le changement doit être la fois participatif, systémique et transformationnel : assouplir et repenser notre système éducatif afin de relever les défis du monde de demain.

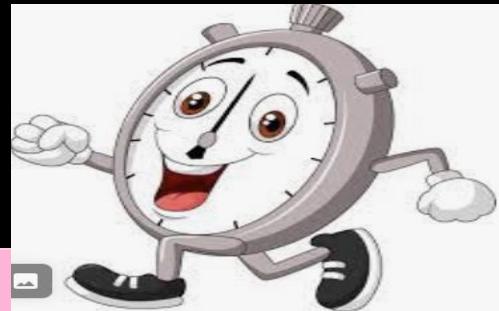
Un élève entrant en maternelle en 2024, sortira du système scolaire en 2040.

Que sera le monde en 2040 ?



UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE

1



10'

■ **Échange par 2 ou 3 sur le chapitre :** chacun son tour, se dire ce qu'on a retenu. Vérifier les infos, débattre si besoin (5')

■ **RÉSUMÉ EN QUELQUES PHRASES VOS ÉCHANGES**

- **REtenir en un mot** ce qui caractérise pour vous le contexte général de la période ;

■ **QUESTIONS**





Société, école et EPS : évolution des contextes fin XIXème à nos jours.

II. LA IIIÈ RÉPUBLIQUE (1870-1940)

- A. Le contexte sociétal et l'idéologie politique.**
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.**
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.**



A. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

UN RÉGIME POLITIQUE QUI VA INSTALLER LA RÉPUBLIQUE DE MANIÈRE DURABLE ET DÉFINITIVE

- Fin du « Second Empire » ; Léon Gambetta proclame la République **le 4 septembre 1870** (Fin avec le « régime de Vichy » en 1940).
- **La IIIème République est marquée par des réformes profondes qui vont structurer ce régime démocratique :**
 - ✓ dans l'enseignement (Loi Ferry)
 - ✓ séparation des églises et de l'État (loi de septembre 1905)
 - ✓ grandes libertés républicaines votées (liberté de la presse, liberté syndicale, liberté de réunion publique).



A. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

UN CONTEXTE PATRIOTIQUE ET MILITAIRE

A. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

UN CONTEXTE VALORISANT UNE VISION HYGIÉNIQUE ET EUGÉNIQUE

- L'état sanitaire du pays apparaît comme catastrophique entre 1870 et 1914. La peur principale est la dépopulation. Récurrente depuis la défaite de 1870, cette dégénérescence est partagée par le plus grand nombre.
- Cette doctrine de la « dégénérescence de la race » est basée notamment sur les travaux de **Morel (1857)** renforcés par les fléaux que sont la tuberculose, la variole, la syphilis ou l'alcoolisme.
- Nombre de médecins associent ces maux à l'hérédité : **théorie Lamarckienne, « l'hérédité des caractères »** Pour le courant eugéniste, ces maux auront un impact sur notre descendance conduisant à une dégénérescence de la nation.



B. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE QUI S'INSCRIT DANS CE CONTEXTE MILITAIRE

> **Loi « George », le 27 janvier 1880**, qui rend désormais obligatoire pour les garçons, l'enseignement de la gymnastique dans l'ensemble du système éducatif. Précède les lois « Ferry » sur la gratuité et l'obligation de la scolarité au niveau primaire.

☞ Sur le plan des contenus, cette loi prévoit notamment des exercices sans appareils et des exercices militaires élémentaires.

☞ **Pour P. Arnaud (Le militaire, l'écolier, le gymnaste. naissance de l'éducation physique en France (1869-1889), 1991** : cette loi est « ...le véritable acte de naissance de l'histoire de l'Éducation Physique ».

☞ Instaure **l'obligation du CAEG** (certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Gymnastique) pour enseigner dans le secondaire. Crédit CAEG en 1869. **Suprématie de l'École militaire de Joinville jusqu'en 1920.**



B. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE ET LE PROBLÈME DU SURMENAGE

- En cette fin du XIXème, la question **du surmenage** est au cœur des discussions de l'école. **La fatigue** constitue un objet majeur de recherche, d'analyse et de débat. Prévenir cette fatigue pour contribuer à la santé du corps social tout entier.
- **Méfaits du surmenage intellectuel et de la sédentarité** dans les établissements scolaires sont mis à l'ordres du jour par **l'Académie de Médecine en 1887**.
- **DR G. Lagneau** (*« Du surmenage intellectuel et de la sédentarité dans les écoles »*, **bulletin de l'Académie de Médecine, 1887**) conclut que l'école prédispose à la myopie, aux déformations vertébrales, aux troubles digestifs, ... à cause de la position courbée imposée par des heures d'études, de l'insuffisance de lumière ...
- La voie est ouverte pour une longue période pendant laquelle les médecins prennent une place prédominante dans le champ de l'EP.

UNE EP SOUS INFLUENCE MILITAIRE QUI LÉGITIME SA PLACE À L'ÉCOLE JUSQU'EN 1920

- **G Vigarello (passion sport, histoire d'une culture, 2000)** : « *Après la défaite de 1870, la gymnastique faite pour la mobilisation des collectifs, pour les mouvements d'ensemble, les exercices de force aux barres fixes, portiques ou espaliers, est l'objet d'un brusque développement en France* ».
- EP = moyen de préformer le futur combattant en le renforçant physiquement et en le préparant aux techniques militaires.
- **20 mai 1880 : Manuel de gymnastique et des exercices militaires** sous l'égide du ministère de l'Instruction publique et de J. Ferry, son ministre. Suite Loi « George ».
- Cette orientation militaire de l'EP va être une constante jusqu'à la première guerre mondiale comme l'atteste la création **des bataillons scolaires (6 juillet 1882)** qui permet aux élèves de plus de 12 ans de réaliser une préparation militaire au sein même des écoles primaires et secondaires.

C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UNE INFLUENCE MILITAIRE QUI DÉCROÎT PROGRESSIVEMENT AU MILIEU DES ANNÉES 1920

- Sous la IIIème République, la formation des enseignants d'EP se développe et se structure (CAEG).
- **Véritable concurrence** entre ministère de la Guerre et le ministère de l'Instruction Publique pour le contrôle du champ de l'EP (double tutelle pendant 6 ans).
- **Décembre 1926** : budget de l'EP du ministère de la Guerre transféré au ministère de l'Instruction publique.
Cette décision politique marque la coupure entre l'armée et l'EP.
- **Circulaire du 8 août 1927** interdit l'enseignement des instructeurs militaires dans les établissements scolaires.
Coupure définitive avec **la création des IREP le 10 décembre 1927** (fin du monopole de l'École militaire de Joinville).

C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UNE INFLUENCE MÉDICALE QUI DEVIENT PRIORITAIRE

- Cette influence n'est pas nouvelle. **Les notions de régénérence, de santé, de redressement des corps deviennent prioritaires.**
- **Au lendemain de la première guerre mondiale dévastatrice, l'EP puise sa légitimité dans les thèses médicales, eugéniques et hygiénistes.**
- **Évolution de la formation enseignante : CAEG devient CAEEP en 1931 puis CAPEP en 1933** : anatomie, physiologie ; Examen pratique et épreuve péda.

Création des ENEP le 23 juin 1933 : s'inscrit également dans le champ d'influence médical voulue par le directeur de l'école est Chailley-Bert : Sur 16 enseignants, seuls 3 sont des enseignants d'EP.



C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

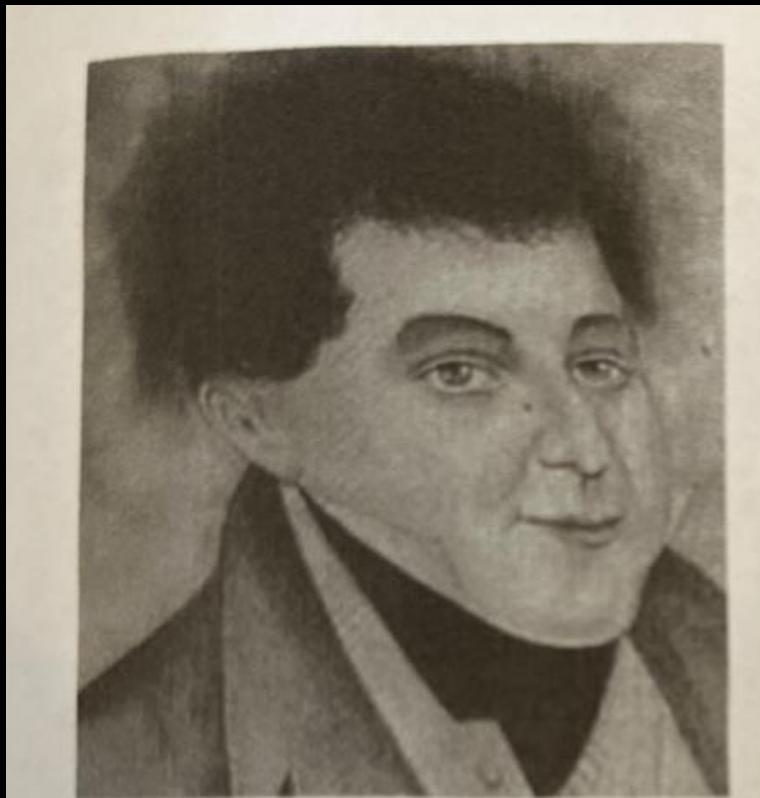
DES MÉTHODES D'EP DIFFÉRENTES ET CONCURRENTES POUR UN ENJEU PRINCIPAL : ÊTRE DANS L'ÉCOLE

- Bien que prenant appui sur des modèles différents, **le développement de la santé et la lutte contre la dégénérescence de la race sont des finalités partagées.**
 - **Construire un individu plus fort, plus résistant, en meilleure santé pour répondre à un eugénisme « positif » partagé : renforcer la descendance.**
 - Enjeu de pouvoir : devenir la méthode d'EP de référence.
 - Pour faire face à cette lutte de pouvoir, les gouvernements successifs vont élaborer des textes officiels éclectiques, mais la plupart du temps syncrétiques.

C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

LA MÉTHODE « ARMOROSIENNE » À L'ORIGINE EN EP

- Référence à partir du milieu du XIXème siècle car caractérisant la prévalence militaire en EP. Portée par un ouvrage : « *Éducation physique, gymnastique et morale* ».
- Ses propositions vont influencer les TO de l'EP de 1880 à 1925.



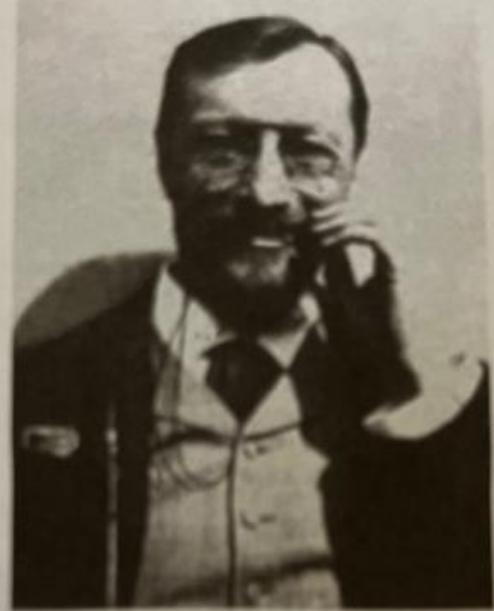
Francisco AMOROS
(1770-1848)

Méthode à valence militaire
Références utilitaires, anatomiques
Auteur : « *Éducation physique
Gymnastique et morale* » 1830

C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

LA MÉTHODE DE G. DEMENY

- **G. Demeny** (*Les bases scientifiques de l'EP*, 1903) affirme : « *les maladies de la dégénérescence, la diminution de la taille, la stérilité, le nombre de crimes et délits, la folie ont souvent pour cause une mauvaise hygiène, une mauvaise EP* ».
- **Pionnier dans l'analyse biomécanique, de la physiologie, de la cinématique et de la dynamique du mouvement.**
- Le mouvement, qui est à la base de cette méthode, est « **complet, continu et arrondi** ». Sa méthode vise prioritairement le développement physique s'articulant autour de l'économie du mouvement, de la force, adresse, souplesse et résistance à la fatigue. Il ajoute l'harmonie et la beauté.



Georges DEMENY
(1850-1917)

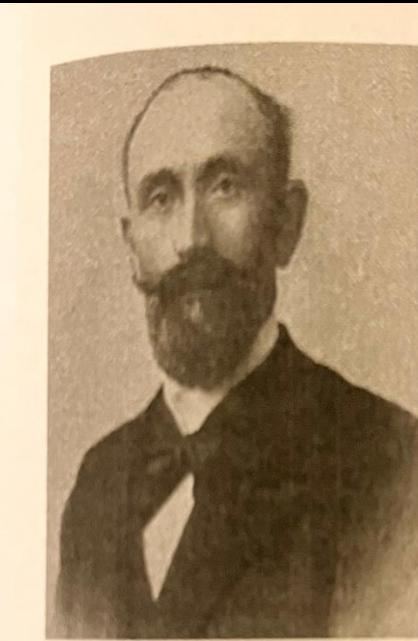
Méthode « scientifique »
Références scientifiques (anatomie,
physiologie, biomécanique)

Auteur : « Les Bases scientifiques de l'éducation
physique » 1902
(Source gallica.bnf.fr/BnF)

C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

LA MÉTHODE SUÉDOISE PORTÉE PAR P. TISSIÉ

- Fondateur de la Ligue Girondine d'EP (LGEP) en 1888 dont le but est : « développer la force et l'adresse des enfants et des adolescents par tous les exercices du corps et en particulier la récréation active et les jeux de plein-air ».
- La reconstruction physique des jeunes français est un objectif fondamental qui passe par l'enseignement de l'EP
- Conviction éclairée par un voyage en Suède pour le ministère de l'Instruction Publique en 1898 : **il y découvre la méthode suédoise de gymnastique.**
- **P. Tissié, 1910** : « ...le but que nous poursuivons : le relèvement de la race ». Sa méthode vise aussi le développement des **valeurs morales et patriotiques**.
- La méthode suédoise sera présente dans les TO de manière implicite ou explicite : son influence sera donc identifiable **de 1880 jusqu'au TO de 1959**. (à partir de 1945, c'est P. Seurin qui deviendra héritier en proposant une méthode néo-suédoise).



Philippe TISSIÉ

(1875-1957)

Méthode suédoise

Références scientifiques : anatomie, physiologie

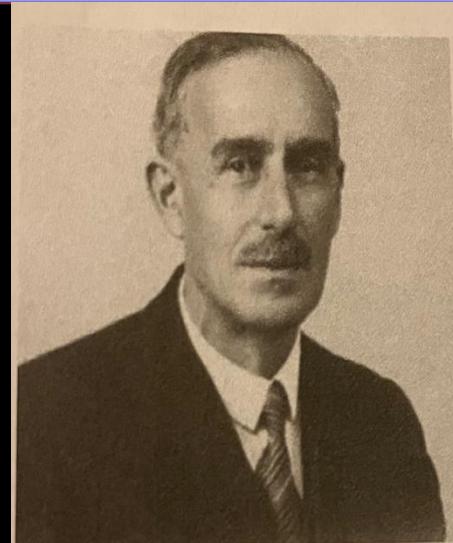
Auteur : « L'éducation physique rationnelle : la méthode, les maîtres, les programmes » 1922



C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

G. HÉBERT : LA MÉTHODE NATURELLE

- C'est avec la publication du « **Code de la force** » en 1910 qu'Hébert pose les bases de la « **Méthode naturelle** ».
- Sa méthode se veut répondre « ***aux lois de la nature*** » par opposition aux mouvements analytiques et artificiels de la méthode suédoise. **Finalité : l'utilitarisme et la santé.**
- Ces lois sont mises en œuvre au travers **de 10 familles d'exercices** : la marche, la course, le saut, le lancer, le grimper, le lever, la quadrupédie, l'équilibre, la défense, la natation.
- **Il s'oppose donc aux scientifiques et à leurs démarches.** Pour lui, l'empirisme et l'observation sont suffisants pour construire une EP valide. Source de critique car jugé basique, simpliste, caricaturale dans ses justifications avec la nature qui serait bonne par essence.
- **Elle s'inscrit dans le courant réactionnaire** apparaissant dans les années 30, anti-intellectualiste, anti-républicain et qui répand l'idée que la société moderne dégrade l'individu sur le plan physique et moral. En s'inscrivant dans un retour à une nature bénéfique et régénératrice, cette méthode va apparaître aux yeux de politiques réactionnaires comme salvatrice (Régime de Vichy....).



Georges HEBERT
(1852-1935)

Méthode naturelle

Références : empirique, observation, sport

Auteur : « *Le sport contre l'EP* » 1925
(Source gallica.bnf.fr / BnF)

C. LA IIIÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

LE SPORT CONSIDÉRÉ COMME DANGEREUX ET A-ÉDUCATIF

- **LO 1925 (Règlement Général d'EP, Méthode française) résument la place accordée au sport au sein de l'EP durant la IIIème République :** Les sports collectifs « ... peuvent être considérés comme le couronnement de l'EP ». Le sport est interdit pour le cycle élémentaire et pour le premier degré du secondaire (de 13 à 16 ans) et seulement sous forme « d'initiation sportive » pour le deuxième degré du secondaire (de 16 à 18 ans).
- Jugé dangereux pour la santé et le développement de l'enfant. **DR Lebon M. (1930), Le sport, oui, mais après 18 ans. Revue l'Éducateur physique n°4.**
- Un embryon de sport scolaire se met en place principalement dans les lycées de grandes villes. 

UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE



10'

☞ Échange par 2 ou 3 sur le chapitre : chacun son tour, se dire ce qu'on a retenu. Vérifier les infos, débattre si besoin (5')

☞ RÉSUMÉ =

- **REtenir en un mot** ce qui caractérise pour vous le contexte général de la période ;
- **en un mot** la politique scolaire ;
- **en mot un fait marquant** l'EPS (3')

☞ QUESTIONS





Société, école et EPS :

évolution des contextes fin XIX^e à nos jours.

II. LE FRONT POPULAIRE (1936-1938)

- A. Le contexte sociétal et l'idéologie politique.**
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.**
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.**

A. LE FRONT POPULAIRE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

- **Fait suite à un contexte de crise** : crise économique avec le krach **boursier de Wall Street de 1929**. L'économie française se dégrade progressivement en 1931 et 1932. Faillites et scandales financiers ; Chômage augmente ; Revenus baissent ; Grande instabilité ministérielle ;
- **3 mai 1936** : **début de la période du Front Populaire** après sa victoire aux législatives ; **Le 4 juin 1936, Léon Blum** devient **le 1er président du conseil socialiste** et forme ce gouvernement du front populaire. Dure de mai 1936 à avril 1938.
- **Des revendications** : vaste mouvement de grèves : nombreuses occupations d'usines, au cours duquel est explicitée la volonté de changer de politique et d'obtenir des mesures concrètes permettant de sortir de la crise.
- **Des mesures économiques et sociales prises, le 7 juin 1936, avec les accords de Matignon** : hausse des salaires, la reconnaissance des droits syndicaux, **les deux semaines de congés payés (11 juin 1936)** et **la semaine de 40 heures (12 juin 1936)** pour tous les salariés.
- **Intervention de l'état afin de relancer l'économie.** « *L'Etat planificateur* va intervenir dans de nombreux domaines de la vie économique, sociale et culturelle » écrit **J. DEFRENCE** (« *Les activités physiques et les sports face à l'état* » in J.P CLEMENT, J. DEFRENCE, C. POCIELLO, Sports et pouvoirs au XXème siècle, PUG, 1994).

A. LE FRONT POPULAIRE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES LOISIRS SPORTIFS, GAGES DE SANTE

- Le Front populaire **met en place une politique d'hygiène sociale** et s'intéresse au problème de **santé publique**, qu'il applique aux domaines des loisirs et de l'éducation.
- Les mesures envisagées sont guidées notamment par la **diminution de la natalité** ou encore la comparaison des **taux de réformes pour le service militaire** entre la France et le pays étrangers.
- « *Le loisir et le sport sont pour l'ouvrier source de santé et une sorte de réconciliation avec la nature* » **affirmait Léon Blum dès 1919.**
- « *Tout ce que l'Etat dépense pour la sauvegarde de la santé est une économie certaine. Le terrain de sport est le rival du sanatorium ou de l'hospice* » (**Journal Officiel, 23 juillet 1936**). 

B. LE FRONT POPULAIRE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE EN FAVEUR DES LOISIRS SPORTIFS, GAGE DE SANTE

B. LE FRONT POPULAIRE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE EDUCATIVE ET SCOLAIRE EN FAVEUR DES LOISIRS SPORTIFS, GAGE DE SANTE

- **Décret du 13 mars 1937 : Cr éation du Brevet Sportif Populaire (BSP). Sur proposition de L. LAGRANGE et Henri SELLIER (ministre de la Sant é Publique, de l'EP, des loisirs et des sports) :** « En cr éant le « Brevet Sportif Populaire » c'est à un effort national de r énovation physique que nous entendons convier tous ceux qui ont la charge de la jeunesse fran aise et le souci de l'avenir de notre Pays ».
- Avec le Front populaire, l'hygiène et la sant é restent des objectifs prioritaires mais, **pour la 1 ère fois, la pratique sportive, tout comme la m thode naturelle, rentrent de plein-pied dans les politiques de sant é (J. DEFRENCE, 1994, op.cit.).**
- **J.P CALLÈDE, les politiques sportives en France. Éléments de sociologie historique, 2000 :** « Pour la premi ère fois dans l'histoire de la r épublique, un gouvernement met en œuvre une v éritable politique culturelle ».
- **Le journal « Le Monde », du 26 avril 2016**, pr écise : « Il y a 80 ans, le Front Populaire inventait le sport...populaire ».
- **Léo LAGRANGE** appr éhende le sport comme un moyen au service du bien- ùtre et de la sant é mais surtout comme un instrument de paix et de solidarit é sociale.

B. LE FRONT POPULAIRE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.



LA POLITIQUE SCOLAIRE DE J. ZAY (MEN) est également guidée par un souci hygiénique.

LOI 9 août 1936 : obligation scolaire portée à 14 ans ayant pour objectif de scolariser ceux qui quittent le système scolaire sans le Certificat d'Etude Primaire (CEP).

- Protéger la santé des élèves en les préservant du surmenage et en leur offrant des conditions de vie équilibrées.
- Ecole primaire supérieure rattachées à la direction de l'enseignement secondaire ; Les programmes sont harmonisés afin de favoriser le passage d'une section à l'autre.
- Les conditions matérielles de la vie scolaire, au niveau de l'hygiène et des cantines notamment, sont améliorées.
- Des écoles sont construites , les postes d'enseignants sont multipliés.
- Au niveau pédagogique, les méthodes actives et les activités de découverte sont prônées :
 - **En 1937 : 1er stage de formation « du personnel des Centre d'Entraînement aux Méthodes Actives (C.E.M.E.A.)** : mettre en œuvre les conceptions d'une pédagogie active, centrée sur l'apprenant(...). **B. DURING, in EP au XXème siècle. Approches historique et culturelle, sous la dir. De J. Gleyse, 1999.**
- **Les résistances, encore fortes, freinent ces avancées institutionnelles.**



C. LE FRONT POPULAIRE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UNE VOLONTÉ DE SPORTIVISER LA FRANCE : DÉMOCRATISER LA CULTURE SPORTIVE ET AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA POPULATION. L'EP S'INSCRIT DANS CETTE MOUVANCE ET VOIT SON STATUT SCOLAIRE AMÉLIORÉ.

➤ **Cette nouvelle politique du sport et de l'EP** rompt avec les gouvernements antérieurs privilégiant les conceptions hygiénistes ou militaristes portées par des gymnastiques multiples (suédoises, amoro-sienne, hébertiste,...).

➤ **P. DEZARNAULDS**, sous-secrétaire d'État à l'Éducation Physique, applique cette volonté politique et met en œuvre, **à partir de septembre 1936, une expérimentation dans 3 départements** (Aude, Loiret et Meurthe-et-Moselle) :

- Intègre **5h d'EP par semaine** (3h de plus que les 2h préconisées par les IO de 1923) aux 30h hebdomadaire d'enseignement du 1^{er} degré (de 6 à 14 ans) et du 2^{ème} degré (de 14 à 18 ans).
- Soit 1h chaque jour et une demi-journée de plein air (méthode naturelle et française).
- Contrôle médical prévu pour en mesurer les effets.

☞ ☞ ☞ Débouche sur des résultats très positifs mais, par manque de moyens financiers, cette expérience ne sera pas généralisée malgré un projet de Loi déposé par DEZARNAULDS en janvier 1937.

☞ ☞ ☞ **Arrêté 22 mai 1937 réitérant l'obligation de la demi-journée de plein air pour le secondaire** (déjà créée en 1925 mais inégalement appliqué). Cette demi-journée de 3h s'ajoute donc aux 2h d'EP et à la séance d'activités dirigées facultatives du samedi après-midi.

☞ ☞ ☞ **Loi du 5 avril 1937 : Loi sur la responsabilité des maîtres.** La responsabilité de l'État se substitue à celle de l'enseignant en cas d'accident d'un élève. Supprime un des obstacles importants à la pratique de l'EP à l'école.

C. LE FRONT POPULAIRE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UNE VOLONTÉ DE SPORTIVISER LA FRANCE : DÉMOCRATISER LA CULTURE SPORTIVE ET AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA POPULATION. L'EP S'INSCRIT DANS CETTE MOUVANCE ET VOIT SON STATUT SCOLAIRE AMÉLIORER.

- N'oublions pas, **la création d'un sous-secrétariat à l'EP, aux sports et aux loisirs, le 14 mars 1938**, toujours rattaché au ministère de l'Éducation nationale.
- **23 mars 1938 : publication des Instructions pour l'enseignement primaire et supérieur.**
 - Relation entre sport et EP
 - Demi-journée de plein-air étendue au cycle primaire et, dans le secondaire, on parle de « demi-journée de sport et de plein-air ».
 - Avec cette demi-journée, on passe de la notion de « grand air » que l'on respire et l'on s'aère, à celle de « plein-air », temps et lieu de pratique régulière (**A. RAUCH, « *Grand-air, plein air, pleine nature (1920-1975)*, in Dossier STAPS, 1987**)
- **23 mars 1938 : équivalence des épreuves d'Éducation Physique** du Certificat d'Étude Primaires (CEP) **est accordée aux titulaires du BSP (1^{er} échelon)**. Pour la 1^{ère} fois en EP, le sport est utilisé comme outil certificatif avec la passation d'un examen participant à la réussite du CEP. Ces épreuves pratiques mesurent la valeur physique des élèves (remplacent les évaluations médicales et physiologiques). Cet examen n'est cependant pas obligatoire dans le cursus scolaire. //

C. LE FRONT POPULAIRE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UNE VOLONTÉ DE SPORTIVISER LA FRANCE : DÉMOCRATISER LA CULTURE SPORTIVE ET AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA POPULATION. L'EP S'INSCRIT DANS CETTE MOUVANCE ET VOIT SON STATUT SCOLAIRE AMÉLIORER.

- Néanmoins, **c'est bien la méthode naturelle qui reste la méthode principale de l'EP** avec, au second plan, la gymnastique suédoise et le sport. **La méfiance vis-à-vis du sport reste omniprésente.**
 - **Ordonnance du 23 juin 1938 : Cr éation de l'Office du Sport Scolaire (OSSU)** en remplacement de l'OSU. Institution officielle, autonome, nettement séparée du sport civil, qui rentre dans la strat égie g én erale du front Populaire qui veut **g én eraliser la pratique sportive scolaire et centraliser son action.**
 - **La faiblesse des infrastructures sportives et des in g alit es territoriales** est constat e par l'administration **LAGRANGE**. L'Etat va œuvrer à la construction de parcs de sport, de bassins de natation couverts, de terrains de jeux aménagés. L'impulsion est importante mais insuffisante au regard des besoins du pays. Le manque de moyens financiers limite les ambitions du Front Populaire ainsi que la courte dur ée de ce gouvernement (moins de 2 ans). //

LE FRONT POPULAIRE : EN RÉSUMÉ

Même si les politiques culturelles, sportives, éducatives mises en œuvre ne seront que très partiellement réussies, elles ouvrent la porte à une conception plus égalitaire, ambitieuse et fraternelle d'une politique générale et, particulièrement, en termes d'éducation physique.

UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE



10'

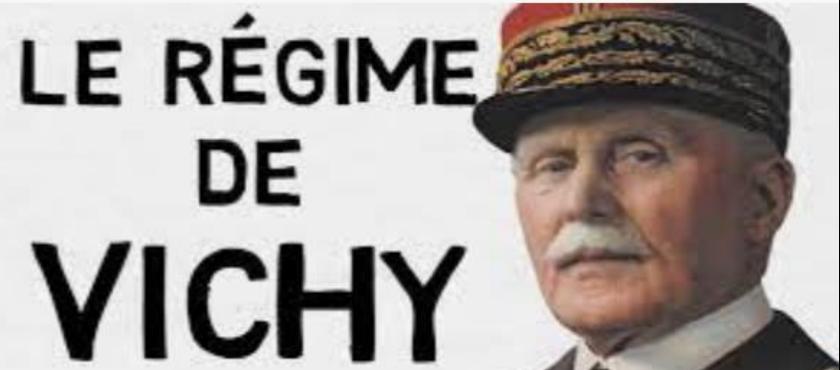
☞ Échange par 2 ou 3 sur le chapitre : chacun son tour, se dire ce qu'on a retenu. Vérifier les infos, débattre si besoin (5')

☞ RÉSUMÉ =

- **REtenir en un mot** ce qui caractérise pour vous le contexte général de la période ;
- **en un mot** la politique scolaire ;
- **en mot un fait marquant** l'EPS (3')

☞ QUESTIONS





Société, école et EPS :
évolution des contextes de 1936 à nos jours.

II. LE RÉGIME DE VICHY (1940-1944)

- A. Le contexte sociétal et idéologie politique.**
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.**
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.**

A. LE REGIME DE VICHY : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.



➤ Une conjoncture spécifique :

- 1939 : la France déclare la guerre à l'Allemagne. Chute de la IIIème République.
- Armistice 22 juin 1940 ; Mais la défaite laisse le pays bafoué.
- **Maréchal Pétain** appelé au pouvoir car bénéficie d'une grande popularité après la première guerre mondiale (victoire de Verdun). Il s'installe à Vichy, « zone libre ». Paris est en « zone occupée » par les allemands.

➤ **Pétain rompt avec la politique du Front Populaire.** Il met en place « **l'Etat français** » et sa « **révolution nationale** », basée sur une collaboration jugée nécessaire avec l'Allemagne.

Devise : « **Travail-Famille-Patrie** » qui remplace le slogan démocratique « Liberté-égalité-fraternité ».

➤ Une politique qui vise à redonner **à l'autorité et à l'ordre** leur place au détriment des loisirs.

➤ **Volonté de contrôler et d'unifier les mouvements de la jeunesse.** Création d'un Secrétariat générale à la jeunesse à cet effet.

Tous ces mouvements (Compagnons de France, etc) s'appuient sur les mêmes principes : **retour à la nature, discipline, autorité et obéissance**, qui permettront de former des hommes forts et unis au service d'un même idéal.



UNE POLITIQUE EDUCATIVE QUI VISE À CONFORMER ET CONTRÔLER LA JEUNESSE

- **À l'école, la volonté est de lutter contre l'intellectualisme** afin de former une jeunesse nouvelle **délivrée de l'individualisme et de l'égoïsme**. L'idéologie de ce régime : fustiger l'intellectualisme, facteur de dégénérescence, et glorifier l'action et la force.
- **Loi du 7 août 1940 : création du Commissariat Général à l'Éducation Générale et aux sports (CGEGS)**. **BOROTRA** en assure la direction puis sera remplacé, en avril 1942, par le **Colonel Pascot**.
- **Pétain** déclare en 1940 : « *Nous nous attacherons à détruire le funeste prestige d'une pseudo-culture purement livresque, conseillère de paresse et génératrice d'inutilité* » (**L'éducation nationale, Revue des deux mondes, 15 août 1940**).
- L'école de Vichy et, en son sein, **l'EGS** tentent donc de construire un homme nouveau où l'éducation physique, morale et intellectuelle participe à la définition d'un nouvel éclectisme culturel. **L'idée reste de bâtir une France saine, disciplinée et solidaire.**

B. LE REGIME DE VICHY : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

POUR RÉALISER CETTE POLITIQUE ÉDUCATIVE, DES RÉFORMES STRUCTURELLES ET HUMAINES SONT INDISPENSABLES

- **Loi du 3 septembre 1940 (complétée par celle du 6 janvier 1941) : le régime de Vichy remet en cause la laïcité de l'enseignement.**
- Pour enseigner l'EGS, véritable pierre angulaire de la politique éducative du gouvernement de Vichy, **l'État créé une nouvelle catégorie d'enseignants** : 300 maîtres d'Éducation Générale ont pour mission de coordonner les actions pédagogiques de l'équipe de professeurs chargée de mettre en œuvre concrètement l'idéologie de la Révolution Nationale.
- **L'EGS de la Révolution Nationale se décline en 3 ensembles** qui renvoient chacun à des valeurs particulières :
 - **La morale civique** (vise à former les coeurs et à tremper les caractères)
 - **La morale nationale** (école de vichy dénonce l'école de l'individualisme de la III^e République) en poursuivant les instituteurs, responsables de la débâcle).
 - **La morale religieuse** où l'école de Vichy règle son contentieux avec les partis politiques ayant participé au Front Populaire tout en interdisant aux juifs d'enseigner, d'apprendre et de penser (**Loi du 3/10/1940**)

B. LE REGIME DE VICHY : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

POUR RÉALISER CETTE POLITIQUE ÉDUCATIVE, DES RÉFORMES STRUCTURELLES ET HUMAINES SONT INDISPENSABLES

- **L'école de vichy est marquée des valeurs traditionnelles** : société qui trie par l'éducation mais une société qui élimine les plus faibles au profit des plus forts.
- Entre 1940 et 1944, **les mentalités restent hostiles à la démocratisation totale de l'école française** (ex : DEPP)
- **Sur le plan structurel**, Vichy réalise ce que ni le Front Populaire ni la IIIème République n'avaient réussi : unifier l'école moyenne en transformant les Écoles Primaires Supérieures en collèges et leurs sections techniques en école des métiers = collège moderne.
- Si 2,7% des enfants d'ouvriers sont scolarisés dans les Écoles Primaires supérieures avant la guerre, ils sont, en 1944, cinq fois plus à arpenter le nouveau collège instauré par **J. CARCOPINO** (13,2%). **Ce dernier, democratise donc l'accès à l'enseignement secondaire en réformant le dernier cycle de l'enseignement primaire alors que le projet consistait à débarrasser les classes du secondaire des éléments parasites.** M. Attali, J. Saint-Martin. *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation.* 2004.

C. LE REGIME DE VICHY : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UN RÉGIME QUI PROMEUT SPORT ET EPS POUR DISCIPLINER ET ENDOCTRINER LES CORPS ET LES ESPRITS

- Effort et obéissance sont donc bien les deux pierres angulaires des enseignements symbolisés par la devise « **Instinct, Tradition et Sélection** ».
- **Dans ce cadre idéologique, l'EP bénéficie d'une place centrale et d'une importance historique.** À travers l'initiation, l'entraînement et la compétition sportive, l'EGS répond à une des caractéristiques fondamentales de Vichy : **la sélection des élites**.
- **Véritable assise de l'EGS, l'EP emprunte bon nombre de ses savoirs :**
 - À la **méthode naturelle de G. Hébert pour les élèves les plus aptes** (valeur foncière)
 - À la **méthode analytique suédoise pour réadapter les plus déficients**.
 - À la découverte des jeux pour les **élèves ne pouvant pas pratiquer d'activités sportives**.
 - **À des exercices rythmiques, de danse et de chant choral : endoctrinement de la jeunesse de France.**



C. LE REGIME DE VICHY : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UN RÉGIME QUI PROMEUT SPORT ET EPS POUR DISCIPLINER ET ENDOCTRINER LES CORPS ET LES ESPRITS

➤ Des moyens sans précédent pour l'EP :

- Moyens alloués à la politique sportive et l'EPS sont colossaux (1 milliard 900 millions de francs en 1941 contre 50 millions de francs en 1939).
- La réussite en matière de développement de la pratique sportive est incontestable : la FFF voit ses effectifs passer de 188 644 licenciés en 1940 à 294 183 en 1943 (**Gay-Lescot, Sport et éducation sous Vichy (1940-1944), 1991**)
- Les horaires d'EGS diminuent drastiquement passant de 3 heures pour les garçons à 2h pour les filles (initialement prévu, 11 heures pendant la belle saison et 9h le reste de l'année).
- Une formation importante des cadres en EPS : effectif passe de 639 en 1939 à plus de 4000 en 1945.

➤ Le sport scolaire sous tutelle étatique. Le 21 mars 1942 : USSU (Union du Sport Scolaire et Universitaire) remplace l'OSSU. Les effectifs augmentent de manière spectaculaire.

➤ Décret 21 mars 1941 : L'EPS devient facultative au baccalauréat. L'EPS représente 1% des coefficients du bac (**COMBAZ, Sociologie de l'EP, 1992**)

C. LE REGIME DE VICHY : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UN RÉGIME QUI PROMEUT SPORT ET EPS POUR DISCIPLINER ET ENDOCTRINER LES CORPS ET LES ESPRITS

- **Publication des IO du 1^{er} juin 1941 :** C'est la méthode d'Hébert qui constitue la base de l'EP promue par Vichy. Le sport, bien que fortement valorisé sur le plan civil, reste au niveau scolaire à aborder avec précaution pour les plus jeunes. Avant 16 ans, l'EP est une initiation aux sports en évitant tout surmenage physique.
- **Décret 25 mars 1941 :** BSP devient Brevet Sportif National, moyen de contrôle de la jeunesse.
- **20 décembre 1940 : publication de la Charte des sports :**
 - Le régime de Vichy élabore pour le sport, le premier cadre législatif : contrôle intégral du mouvement sportif.
 - Elle soumet l'ouverture de toute nouvelle association à l'agrément du secrétariat d'État à l'Instruction Publique (restreignant en cela, la loi de 1901) et l'État désigne, pour chacune, les membres les plus importants du comité de direction.
 - Politique « dirigiste » et « volontariste » ; Structure pyramidal rigide.
 - Comité National des Sports (CNS) est créé et c'est par cet organe que l'État français contrôle le sport français.



LE REGIME DE VICHY : EN RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

- La période 1936-1942 institutionnalise l'EP dans le système éducatif et met en place l'appropriation définitive du sport par l'État.
- Une politique éducative et sportive qui sera combattue par la « France Libre » avec des mesures qui seront appliquées à la libération (Charte des sports abrogée, suppression du CNEGS par exemple).
- Les finalités de la pratique physique (pratique morale, idéologique et régénératrice) sous Vichy restent illusoires : les pratiquants, enfants ou adultes, en restent à des motifs purement hédonistes.

UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE



10'

☞ **Échange par 2 ou 3 sur le chapitre** : chacun son tour, se dire ce qu'on a retenu. Vérifier les infos, débattre si besoin (**5 à 7'**)

☞ **RÉSUMÉ =**

- **REtenir en un mot** ce qui caractérise pour vous le contexte général de la période ;
- **en un mot** la politique scolaire ;
- **en mot un fait marquant** l'EPS (**3'**)

☞ **QUESTIONS**





Société, école et EPS :
évolution des contextes fin XIX^e à nos jours.

IV. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE (1944-1946)

- A. Le contexte sociétal et idéologie politique.**
- B. La politique scolaire dominante qui en découle.**
- C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.**

A. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

Une conjoncture spécifique :

- **Capitulation des Allemands le 8 mai 1945.**
- **3 juin 1944 : Gouvernement provisoire de la république française, régime politique qui gouverne la France jusqu'au 27 octobre 1946, date de l'entrée en vigueur de la IVème République** (avec l'adoption de la constitution).
- Le gouvernement d'Union Nationale, **à la libération, dirigé par le Général De Gaulle**, s'attache à rompre avec cette période noire : **RENOUVEAU.**
- **Ordonnances du 4 et 19 octobre 1945 : Crédit de la Sécurité Sociale.** Cette réforme acte le souci de l'État de faire face aux risques de la vie et également permet de répondre à l'état de la France à la sortie de la deuxième guerre mondiale en soutenant l'ensemble des Français.



B. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE EDUCATIVE QUI VISE ELLE AUSSI À ROMPRE AVEC LE DIRIGISME DE VICHY ; À LA LIBÉRATION, L'ÉCOLE DEVIENT UN ÉLÉMENT PHARE DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE.

➤ **Premier projet d'après-guerre, projet Marcel Durry :** « *l'avenir du pays* » dépend des résultats de ces travaux qui lient étroitement politique nationale et éducation pour faire de l'École le fondement de la reconstruction nationale mise à mal durant quatre années ».

➤ La problématique développée par ce plan est celle de la mise en place d'une égalité réelle des chances quelle que soit l'origine sociale des enfants.

➤ **Octobre 1944 : une commission d'épuration est mise en place au sein du ministère de l'Éducation Nationale.** 25% des personnels sanctionnés ont été purement et simplement licenciés.

➤ **Ordonnance du 28 janvier 1945 : la gratuité de l'enseignement secondaire est rétablie.** Cette décision rompt avec la discrimination qu'avait rétablie le gouvernement de Vichy. **L'enseignement secondaire est désormais accessible à tous même si l'élitisme de cet enseignement va encore perdurer.**



B. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE EDUCATIVE QUI VISE ELLE AUSSI À ROMPRE AVEC LE DIRIGISME DE VICHY ; À LA LIBÉRATION, L'ÉCOLE DEVIENT UN ÉLÉMENT PHARE DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE.

➤ **Ordonnance du 18 octobre 1945** : **Création de la Direction de l'hygiène scolaire et universitaire.** Cette commission vise à s'assurer de l'évolution de la santé de la jeunesse française.

Surveillance de la santé des élèves dans les établissements d'enseignement de tous ordres.

☞ Elle assure également le contrôle médical des activités physiques et sportives dans les établissements ou les associations qui y sont attachées. **Ce contrôle permettra, entre autres, de classer les élèves dans les groupes physiologiques en fonction de leur capacité physique (Voir IO de 1945).**



C. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

**UNE POLITIQUE SCOLAIRE QUI VISE ELLE AUSSI À ROMPRE AVEC LE DIRIGISME DE VICHY ; À LA LIBÉRATION,
UN VENT DE LIBERTÉ SOUS SURVEILLANCE SOUFFLE SUR LE SPORT ET L'EPS**

C. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.



UNE POLITIQUE SCOLAIRE QUI VISE ELLE AUSSI À ROMPRE AVEC LE DIRIGISME DE VICHY ; À LA LIBÉRATION, UN VENT DE LIBERTÉ SOUS SURVEILLANCE SOUFFLE SUR LE SPORT ET L'EPS

➤ **Arrêté 21 février 1945 : L'EPS est reconduite comme matière facultative au baccalauréat.** Ces épreuves s'inscrivent dans la continuité de celles promues par Vichy.

➤ **Des évolutions dans la formation en EPS :**

- Mars 1945 : création d'un nouveau CAPEPS en deux parties.
- Mars 1945 : création du diplôme de Maître d'EPS en remplacement de celui de Moniteurs d'EGS.

➤ **Ordonnance du 12 octobre 1945 : la liaison EPS-Sports scolaire est clairement affirmée par l'institution.** Ordonnance qui rétablit l'OSSU dans ces anciens statuts c'est-à-dire une association type loi 1901.

La création d'une Association Sportive dans le secondaire pour chaque établissement devient obligatoire.



C. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UNE POLITIQUE SCOLAIRE QUI VISE ELLE AUSSI À ROMPRE AVEC LE DIRIGISME DE VICHY ; À LA LIBÉRATION, UN VENT DE LIBERTÉ SOUS SURVEILLANCE SOUFFLE SUR LE SPORT ET L'EPS

> Arrêté du 28 janvier 1946 : création de l'**Institut National des sports (INS)**.

- S'inscrit dans la dynamique de massification du sport et dans la recherche d'une élite sportive.
- Début du processus de sportivisation de l'EPS par la diffusion, notamment, des maîtres d'EPS de la logique sportive de formation.
- Maurice Baquet en devient le directeur adjoint et technique en 1960.
- Diffusion de ces travaux (« méthode sportive ») dans les revues cahiers pédagogiques de l'INS et Héraclès.

> 11 mars 1946 : le **BSP remplace le BSN**, véritable instrument de « propagande » d'une politique d'éducation physique et des sports.

> 28 mars 1946 : création, par la **DGEPS**, des **Centres de Rééducation Physique (CRP)** agréés par l'État. Existents déjà depuis 1945 notamment pour prendre en charge les élèves classés dans le groupe III et IV. S'inscrit dans le besoin d'ordre sanitaire. **Les enseignants d'EPS sont alors aux ordres des médecins. De nombreux professeurs d'EPS seront détachés au sein de ces centres.** // La **gymnastique corrective va d'ailleurs être ajoutée aux épreuves du CAPEPS en 1946.**

UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE



10'

☞ Échange par 2 ou 3 sur le chapitre : chacun son tour, se dire ce qu'on a retenu. Vérifier les infos, débattre si besoin (5')

☞ RÉSUMÉ =

- **REtenir en un mot** ce qui caractérise pour vous le contexte général de la période ;
- **en un mot** la politique scolaire ;
- **en mot un fait marquant** l'EPS (3')

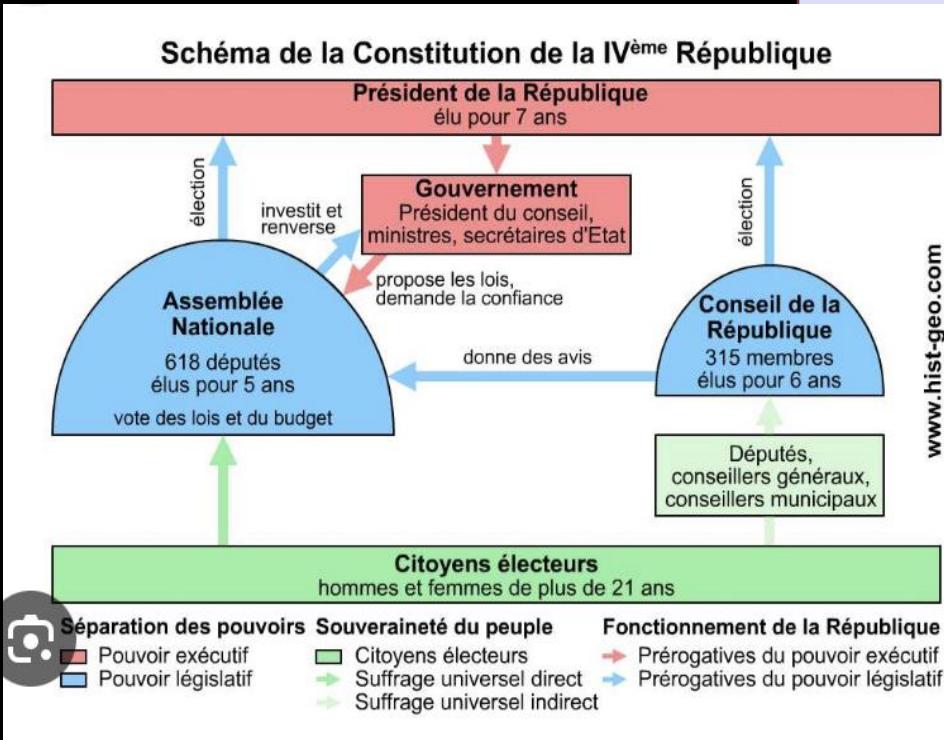
☞ QUESTIONS





Société, école et EPS : évolution des contextes fin XIXème à nos jours.

IV. LA IVÈME RÉPUBLIQUE (1946-1958)



A. Le contexte sociétal et idéologie politique.

B. La politique scolaire dominante qui en découle.

C. Son application en EPS et les marqueurs visibles.

A. LA IVÈME RÉPUBLIQUE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

UN CONTEXTE DE RECONSTRUCTION MARQUÉ PAR UNE INSTABILITÉ MINISTÉRIELLE :

> **27 octobre 1946 : Mise en place de la IVème République et publication du préambule de la constitution.**

☞ ☞ ☞ Nouveau régime parlementaire donnant la **primauté au pouvoir législatif**, Parlement et Sénat.

Conséquence : **instabilité politique permanente** : 21 gouvernements se succèderont entre 1946 et 1958 ; Durée moyenne d'un gouvernement = 6 mois.

☞ ☞ ☞ Le préambule de la constitution énonce des principes considérés « *comme particulièrement nécessaire à notre temps* ».

L'instruction en est une pierre angulaire.

L'article 13 précise : « *La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État* ». //

A. LA IVÈME RÉPUBLIQUE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

UN CONTEXTE DE RECONSTRUCTION MARQUÉ PAR UNE INSTABILITÉ MINISTÉRIELLE :

➤ Conséquence de la deuxième guerre mondiale. Un bilan lourd :

- **Au plan humain** : 1,45 millions de pertes humaines; À 14 ans « *les adolescents de 1945 ont perdu de 7 à 11 centimètres en taille et de 7 à 9 kg en poids* ». (**J.P Rioux. *La France de la Quatrième République. Tome 1 : l'ardeur de la nécessité 1944-1952*, 1980**) ; Malnutrition et rationnement se poursuivent jusqu'en 1948. État sanitaire déplorable avec le développement de maladie comme la tuberculose.
- **Au plan social** : l'occupation a vu le développement important de la criminalité, de la délinquance juvénile et de la prostitution.
- **Au plan économique** : le pays est ruiné ; l'occupation allemande a couté 1000 milliards de francs, le franc a été dévalué, le pouvoir d'achat des salariés est réduit de moitié par rapport à 1939, le potentiel industriel également (deux millions d'habitations, de bâtiments publics, d'exploitations agricoles ont été partiellement ou totalement détruits) (**B. Vayssière, 2009**). La plupart des ports sont inutilisables (flotte commerciale mise à mal), réseau routier dans un état catastrophique.

La priorité nationale est la reconstruction tant sur un plan des infrastructures que sur un plan politique et humain. //

A. LA IVÈME RÉPUBLIQUE : LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE.

DES TRANSFORMATIONS PROFONDES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DANS LES DOMAINES ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS :

- Pour rappel les **Ordonnances du 4 et 19 octobre 1945**, créées sous le Gouvernement provisoire (sécurité sociale).
- Les modalités de travail changent avec le développement du secteur tertiaire (au détriment du secteur primaire) qui fait naître une nouvelle classe moyenne (salariés du tertiaire) qui s'accompagne de « profondes transformations des rapports à l'école et à la formation, au travail, aux loisirs...et aux sports dont la pratique devient, pour certains d'entre eux, un des éléments emblématiques du style de vie » (**CLÉMENT, DEFRAНCE, POCIELLO. Sport et pouvoirs au XXè siècle. Enjeux culturels, sociaux et politiques des éducations physiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles (années 20-années 90)**, 1994).
- Loi du 27 mars 1956 : 3^{ème} semaine de congés payés ; temps de loisirs augmente.
- La culture de masse est effective avec la montée en puissance de l'audiovisuelle.

B. LA IVÈME RÉPUBLIQUE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE SCOLAIRE MARQUÉE PAR UNE VOLONTÉ D'ENGAGER LA DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE QUI NE SERA VISIBLE, DANS CE CONTEXTE, QU'À L'ORÉE DE LA VÈME RÉPUBLIQUE

- **19 juin 1947 : le plan Langevin-Wallon est remis au gouvernement** (*« La commission d'étude pour la réforme de l'enseignement »* est mise en place par l'arrêté ministériel du 8/11/1944).
- Plan qui inspirera l'ensemble des réformes scolaires du XX^e siècle.
 - **Propose d'adapter la structure de l'enseignement à la structure sociale** : répondre aux nouveaux besoins économiques, industriels ou sociaux nécessitant une formation de masse bien au-delà de l'école élémentaire.
 - **Formation à la citoyenneté et du travailleur** sont les deux piliers de ce projet qui repose sur le principe de justice organisée autour de l'égalité et de la diversité.
 - **Enseignement obligatoire de 6 à 18 ans.**
 - **Gratuité et automaticité du passage d'un cycle à l'autre.**
 - **1^{er} cycle** : acquisition des apprentissages de base ; **second cycle d'orientation** : approfondissement des connaissances générales tout en décelant les goûts et les aptitudes individuelles ; **3^{ème} cycle** (après 15ans et ce « tronc commun ») constitue une période de détermination consacrée à la formation spécifique du citoyen et du travailleur qui doit offrir un large éventail de formation (jusqu'à 18 ans).

B. LA IVÈME RÉPUBLIQUE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE SCOLAIRE MARQUÉE PAR UNE VOLONTÉ D'ENGAGER LA DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE QUI NE SERA VISIBLE, DANS CE CONTEXTE, QU'À L'ORÉE DE LA VÈME RÉPUBLIQUE

- **19 juin 1947 : le plan Langevin-Wallon est remis au gouvernement** (« La commission d'étude pour la réforme de l'enseignement » est mise en place par l'arrêté ministériel du 8/11/1944).
 - La nécessité d'adapter l'enseignement au public accueilli : formation des maîtres et programmes à repenser, méthodes actives pour s'adapter à la diversité des élèves en visant un niveau d'acquisition commun.
 - L'élévation globale du niveau culturel de chacun représente l'enjeu éducatif prioritaire.
- **Ce projet complet et extrêmement ambitieux développe une approche globale du système scolaire dans le but de rendre accessible l'éducation et le savoir au plus grand nombre quelle que soit la situation sociale.**
- La IVème République connaît une succession de projets qui vont s'inspirer de ces propositions sans jamais les mettre en œuvre. Ils ont tous comme dénominateurs communs **d'engager la démocratisation de l'accès à l'école**.
Leur échec tient à plusieurs paramètres : **l'instabilité ministérielle et le poids des conservatismes scolaires**. Les ///
réflexions restent néanmoins amorcées.

UNE POLITIQUE SCOLAIRE MARQUÉE PAR UNE VOLONTÉ D'ENGAGER LA DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE QUI NE SERA VISIBLE, DANS CE CONTEXTE, QU'À L'ORÉE DE LA VÈME RÉPUBLIQUE

Quelques mesures engageant cette démocratisation de l'enseignement :

- **Avril 1955 : Crédit d'un comité d'étude de la Réforme de l'enseignement qui porte sur l'ensemble du système éducatif. Une réflexion sur les programmes est amorcée.**
- **Décret du 23 novembre 1956 : Suppression du concours d'entrée en 6ème.** C'est une véritable avancée car cela va permettre à toutes les classes sociales d'investir enfin l'enseignement secondaire.
- **Décret 20 octobre 1947 : création du Brevet d'Etude du premier cycle (BEPC) :** permet de valider un certain niveau de compétences atteint en 3ème. Il n'est pas exigé pour entrer en classe de seconde.



UNE POLITIQUE SCOLAIRE MARQUÉE PAR UNE VOLONTÉ D'ENGAGER LA DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE QUI NE SERA VISIBLE, DANS CE CONTEXTE, QU'À L'ORÉE DE LA Vème RÉPUBLIQUE

➤ Le budget du MEN connaît une hausse régulière en valeur absolue, même si sa part dans le budget de la Nation est variable :

- Entre 1945 et 1952 : elle est irrégulière et reflète l'absence véritable de projet.
- Entre 1952 et 1958 : elle augmente de près de 4% , signe d'un effort financier conséquent (**Attali et Saint Matin, op.cit.**)

☞ Il s'agit avant tout de faire face à la croissance des effectifs due à l'importante poussée démographique d'après-guerre qui commence à se faire ressentir dans les années 1950 (**A. PROST, 1992**) ;

☞ le taux de scolarisation dans le secondaire a plus que doublé entre 1945/46 et 1957/58 en passant de 20,5% à 44,3% (**M. AMAR, Nés pour courir. Sports, pouvoir et rébellion, 1944-1958, 1987**). //

B. LA IVème RÉPUBLIQUE : LA POLITIQUE SCOLAIRE DOMINANTE QUI EN DÉCOULE.

UNE POLITIQUE SCOLAIRE MARQUÉE PAR UNE VOLONTÉ D'ENGAGER LA DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE QUI NE SERA VISIBLE, DANS CE CONTEXTE, QU'À L'ORÉE DE LA Vème RÉPUBLIQUE

Quelques mesures de restriction budgétaire, contexte oblige :

➤ **2 janvier 1948 : Commission dite « Guillotine » (succède à la commission dite de la Hache).** Ces deux commissions procèdent, entre 1947 et 1949, à la suppression de 110 000 postes de fonctionnaires.

➤ **1951 : Commission en charge d'établir les besoins en équipement scolaire, universitaire, scientifique et artistique :**

- Elle estime à 64 milliards les besoins.
- Met en évidence que c'est l'ensemble des infrastructures propres à l'éducation et à la jeunesse qui sont à bâtir.
- Ces travaux ont permis d'inclure dans le cadre du deuxième plan (1954-58) des crédits supplémentaires.

➤ Ces travaux vont permettre une prise de conscience progressive du déficit d'installations en France qui va permettre une politique de construction d'installation au début des années 60. //

C. LA IVÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.



UNE CONJONCTURE QUI NE PERMET DONNE PAS LA PRIORITÉ À L'ESSORT DES SPORTS ET DE L'EPS

- **Dans un pays en pleine reconstruction**, les ponts, les voies ferrées, les usines, les maisons...et les salles de classes « passaient bien naturellement avant l'équipement sportif » (**DELAUBERT, 1974**).
- **Une instabilité ministérielle** préjudiciable à la politique de l'EP et des sports. Cette situation va paralyser toute tentative de réforme sur la durée pour l'EP et le sport.
- **La place du corps dans le système éducatif est secondaire et l'enjeu sportif n'est pas encore identifié.**
 - ☞☞☞ Le sport fédéral « est loin de constituer un vivier comparable à celui dont disposent les autres grandes nations industrielles ou les démocraties populaires de l'Est européen » (**S. Bernstein et J.P Roux. La France de l'expansion. Tome 2 : L'apogée Pompidou 1969-1974, 1995**)
 - ☞☞☞ Restent à convaincre des aspects formatifs et éducatifs afin de donner une place au sport dans le projet social dans lequel s'insère l'EPS.

C. LA IVÈME RÉPUBLIQUE : SON APPLICATION EN EPS ET LES MARQUEURS VISIBLES.

UNE CONJONCTURE QUI NE PERMET PAS LA PRIORITÉ À L'ESSORT DES SPORTS ET DE L'EPS

➤ **Un nombre insuffisant de professeurs d'EPS.** M. AMAR (1987) constate que 60% des élèves du secondaire n'ont pas de professeur d'EPS. Les plans de recrutement des enseignants d'EPS restent toujours insuffisants pour répondre à l'horaire réglementaire. D'autant plus, que le nombre d'élèves dans le secondaire augmente.

En 1957, les besoins d'encadrement en EPS sont déficitaires de 31,4% (J. ZORO, Images de 150 ans d'EPS, 1986)

➤ **À noter, toutefois, que le Décret du 19 mars 1947, donne la parité de traitement des professeurs d'EPS avec les enseignants certifiés.** Il existe donc, une reconnaissance du métier, en terme pécuniaire, à l'égal des autres enseignants du secondaire.



UNE DISCIPLINE DYNAMIQUE SUR LE PLAN THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

➤ **Pierre SEURIN (1949)**, représentant de la FFGV (anciennement LFEP) tenant du courant néo-suédiste, publie « *vers une éducation physique méthodique* » :

- Propose une EP démocratique, régénératrice et rééducative à visée de santé. Volonté de construire une éducation regroupant **3 formes traditionnelles de gymnastiques jugées complémentaires** : la gymnastique construite, les gym fonctionnelles à forme naturelle et sportives assemblées au nom de ces préoccupations sanitaires.
- **Inspirera les IO de 1959**, pilotées par deux IG « suédistes » (Haure-Placé et Marchand).
- Conception se retrouve majoritairement à l'ENSEPS garçons (tendance sportive minoritaire avec Mérand notamment).
- Place l'élève au centre du processus éducatif (conception de nature « développementaliste ») : « *Ce n'est pas d'abord l'éducation physique et ses techniques, le sport et ses techniques, les activités de Plein-Air qu'il faut connaître, mais l'Enfant, l'Adolescent, l'Homme* » (**R. Marchand**. *Pour une pédagogie de l'intérêt*, revue EPS, N°48, 1960).
- Pour ce faire : exercices analytiques, construits de forme localisée qui constituent le fondement de la construction de la motricité de base. Chaque techniques suédistes poursuit des buts spécifiques et conformes aux finalités scolaires de l'école de la IVème république.



UNE DISCIPLINE DYNAMIQUE SUR LE PLAN THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

➤ Au cours des années 50, la notion de « sport éducatif » devient récurrente et fait consensus chez tous les auteurs (**M. Attali et J.P Saint Martin, op.cit.**). Les propositions sont extrêmement différentes mais tous sont guidés par le même objectif : faire du sport à l'école.

Le grand défi reste la méthodologie pour l'enseigner et de proposer une pédagogie adaptée afin de répondre à la volonté de démocratisation de l'EPS et de son identification scolaire.

➤ Maurice Baquet (1946) et sa méthode sportive d'EP formalisée par les tenants de la pédagogie sportive à partir de l'INS.

- Émerge la notion de sport éducatif : « *le sport moderne, avec toutes ses répercussions sur la vie de l'individu et de la société, du fait qu'il est simultanément action du corps, de l'esprit et de la volonté, doit contribuer, plus que toute autre discipline, à la formation des citoyens* ». (**M. Baquet. Ce qu'est l'Institut national des sports, Revue I.N.S, 1947**).
- 3 principes de cette doctrine sportive : une EP basée sur le sport, l'utilisation des sports dits de base (athlétisme, gymnatique, natation) et l'utilisation systématique de la compétition pour susciter la motivation des élèves.

UNE DISCIPLINE DYNAMIQUE SUR LE PLAN THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

- Auguste Listello, ancien maître d'EPS, dirige la commission sportive au sein de l'INS.
- L'INS est une proposition innovante en termes d'éducation sportive qui bénéficiera du soutien du Syndicat National des Maîtres d'Éducation Physique et Sportive (SNMEPS) ; Bel organe de diffusion car A. Listello y est responsable pédagogique.

► Les deux conceptions, sportives et néo-suédistes, présentent des similitudes dans la pédagogie mise en œuvre à savoir la pédagogie du modèle. L'une par des mouvements normés à copier, l'autre par des techniques issues du sport de haut niveau à reproduire.

➤ Justin TEISSIÉ (Essai d'une systémique, Revue EPS n°37, 1957), conception émergente de nature culturaliste.

- Une EP qui utilise certes le sport, mais dépassant l'émettement des pratiques en **identifiant des maitrises à acquérir**.
- À chaque maîtrise va correspondre des pratiques sportives capables de les développer, structurant la discipline au travers des fins et de moyens différenciés.
- *Des invariants communs et des structures communes vont tenter d'être identifiés dans différents sports permettant de répondre au développement de l'Homme et de sa motricité.*



UNE DISCIPLINE DYNAMIQUE SUR LE PLAN THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

➤ 1957 : 1^{ère} publication de la « table de cotation des performances sportives Jean Letessier » (2^e édition en 1962). Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.





UNE DISCIPLINE DYNAMIQUE SUR LE PLAN THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

- Des expérimentations mises en place comme la création des classes à « mi-temps pédagogique et sportif » ou à « horaires aménagés » (1950) :
 - Né de l'expérience **de Vanves à partir de 1950, initié par la Docteur Fourastié**.
 - Fourastié invente la classe de neige en 1953, la classe forêt...
 - **L'objectif est d'injecter dans l'aménagement horaire une forte dose d'EP jusqu'à atteindre une parité entre matières intellectuelles et EP.** Suppression en 1969, 270 classes et 65 établissements sont concernés.
- Un moyen de diffusion important de ces conceptions sont créées :
 - **1952 : création de la Revue EPS.** Créée par Jean Vivès, son tirage va progresser très rapidement : 4000 exemplaires en 1950, 6000 en 1955 et 8500 en 1960.
 - **Elle devient un moyen d'information et de formation continue** pour les enseignants d'EPS et elle assure un monopole dans la diffusion des idées au sein de la corporation EPS.



UNE DISCIPLINE DYNAMIQUE SUR LE PLAN THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

➤ Une formation émiettée qui se « sportivise » :

- **Décret 27 novembre 1946 : Les ENSEPS remplacent l'ENEPS.** ENSEPS pour les garçons à Joinville et ENSEPS pour les filles à Chatenay-Malabry. Les contenus sportifs augmentent, du côté des garçons, mais ils resteront tout de même majoritairement orientés dans une logique de promotion de la gymnastique néo-suédoise durant cette période. Formation davantage scientifique et éclectique.
- **Les maîtres d'EPS (1945)**, formés en 2 ans, niveau BEPC. Diffuse l'enseignement sportif car formés au sein des CREPS à l'enseignement et à la pratique du sport. Nombre aussi important que les professeurs d'EPS.
- **Décret 1^{er} juillet 1947 (complété par celui du 19 juillet 1948) : la formation pour devenir professeur d'EPS est portée à 4 ans.** La 1^{ère} année, le concours national permet l'accès à l'ENSEP ou dans certains IREPS ou CREPS. La majeure partie des reçus au CAPEPS provient des ENSEP.

L'INS va développer des stages de formation à destination des professeurs et maîtres d'EPS jusque dans les années 50. //

LA IVÈME RÉPUBLIQUE: RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

- **Sous la IVè République, l'enseignement secondaire devient de plus en plus accessible au plus grand nombre. Cette massification répond aux besoins socio-économiques de la reconstruction nationale.**
- **L'EPS n'est pas encore une réalité scolaire puisque tous les enfants ne bénéficient pas de cet enseignement, pourtant obligatoire. L'EPS fait face à une diversité matérielle, professionnelle, culturelle, voire idéologique qui peut être préjudiciable à la reconnaissance de son utilité scolaire.**
- **Sur le plan culturel, dès la fin de la guerre, la question sportive fait une entrée remarquée dans le débat national. Reste à poursuivre la réflexion sur ses aspects formatifs et éducatifs afin de légitimer sa présence, notamment à l'école.**

UNE DÉMARCHE POUR NE PAS SUBIR ET COMMENCER À COMPRENDRE POUR APPRENDRE



10'

☞ Échange par 2 ou 3 sur le chapitre : chacun son tour, se dire ce qu'on a retenu. Vérifier les infos, débattre si besoin (7')

☞ RÉSUMÉ =

- **REtenir en un mot** ce qui caractérise pour vous le contexte général de la période ;
- **en un mot** la politique scolaire ;
- **en mot un fait marquant** l'EPS (3')

☞ QUESTIONS



OBJECTIFS POUR LE PROCHAIN TD 13/09



AVOIR FAIT UNE LECTURE ACTIVE DE LA PARTIE DEUX DE CE COURS : LA VÈME RÉPUBLIQUE (voir diapo qui suit).

AVOIR DÉGAGÉ EN 2-3 MOTS CE QUI CARACTÉRISE LE CONTEXTE GÉNÉRAL, SCOLAIRE ET RELEVER UN FAIT MARQUANT DE L'EPS POUR CHAQUE PÉRIODE.

VENIR AVEC SON ORDINATEUR ET SES “MOTS” “NOTES” POUR CHAQUE PÉRIODE.



AVOIR FAIT UNE LECTURE ACTIVE DE L'INTÉGRALITÉ DU DIAPO

Comment ?

En étant *ACTIF MENTALEMENT* durant la lecture, c'est-à-dire:

- En déterminant pourquoi on lit (objectif de lecture)
- En réactivant nos connaissances sur le sujet
- En se posant des questions
- En faisant des prédictions sur le contenu à venir
- En faisant des liens
- En clarifiant les mots inconnus à l'aide d'un dictionnaire
- En faisant de brefs arrêts pour résumer ce qu'on a compris dans nos mots



Conseils:

- Mieux vaut limiter le surlieur à environ 10% du texte
- Annoter avec un crayon peut être encore plus profitable. Vous pourrez encercler, souligner, encadrer, numérotter, écrire les idées principales en marge, etc.
- Pour gagner de la vitesse, développez-vous un système de « codes » et d'abréviations

